



Ercuis, le 07 mars 2020

NOTE D'INFORMATION
AUX ASSISTANTES MATERNELLES
EXERCANT A DOMICILE

MAIRIE D'ERCUIS

N/Réf. : JMN/2020/120

Objet : Coronavirus,

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux instructions du gouvernement, les assistantes maternelles travaillant à domicile peuvent continuer à exercer leur activité, en respectant les mesures d'hygiène pour limiter l'éventuelle propagation du virus.

Restant à votre disposition pour tout complément d'information.

Bien cordialement.

Jean-Marie NIGAY,
Le Maire.

